

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Jacques TAPIN (co-président élu).

Membres conseil de quartier : Maurice VINCK (co-président habitant), Jean-Michel AMIOT, Patrick BAUDIN, Laurent BERENGER, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Christiane DUPEYRAT, Claude EVRARD, Jean FROMENTIN, Jean-Louis GAY, Michel GEOFFROY, Jean-Pierre GERVAIS, Danielle GONZALES, Hervé HERAUD, Daniel LAFOIS, Jacques LARGEAU, Jean-Marie MACAIRE, Patrick Pascal MARTIN, Sylvie MOREAU, Sylvie MOUSSET, Franck MOUSSERIN, Jean-Pierre POUSSADE, Claude ROI, Paul SAMOYAU.

Excusés : Françoise BILLY (co-président élu), Julie BIRET, Patrick DELAUNAY, Jean-Michel FAVRELIERE, Janine GACHIGNARD, Christophe GERMAIN, Christine LESTABLE, Catherine MORIN, Christian MORIN, Micheline VALADIER.

Absents : Nathalie BEGUIER, Martine CASTAING, Xavier DEMAEGDT, Viviane DUPUIS, Benoît FACQUIER, Pierre FALLOT, Maryse GABORIT, Anne LABBE, Monique LE GUENNEC, Philippe LEMAITRE.

Agents municipaux : Gérard LABORDERIE, Marc MONNERIE, Delphine LEBON.

Public : 10 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h45**

M.TAPIN souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier : élus, agents municipaux et conseillers de quartier. Il excuse les conseillers de quartiers et élus qui n'ont pas pu nous rejoindre.

Gérard LABORDERIE explique qu'une « nouvelle démarche de travail » va être mise en place désormais dans les conseils de quartier. L'objectif est de réduire le nombre de documents papier et d'alléger les dossiers donnés aux conseillers. Les projets seront présentés sur diaporama et non plus sur un document papier tel « tableau de bord ». Il est également à préciser que les conseillers de quartier n'auront plus de tables à disposition. En effet, ils pourront retrouver toutes les informations essentielles dans le compte-rendu (ou relevé de conclusions) qu'ils recevront 10 à 12 jours après le conseil de quartier par mail, ou à défaut, par courrier.

M.VINCK présente l'ordre du jour de la séance.

I. Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 30-10-08

Un conseiller de quartier apporte une remarque sur un point du relevé de conclusions du 30-10-08.

En effet, sur le point de circulation route de Coulonges, une précision est à apporter :

- Rocade Nord, liaison route de Coulonges / avenue de Nantes et route de Coulonges / route de Parthenay

Après cette remarque, le conseil valide le relevé de conclusions du 30-10-08.

II. Calendrier des prochaines réunions pour le 1^e semestre 2009

15 janvier 2009	Bureau	10 février 2009	Conseil de quartier
19 mars 2009	Bureau	7 avril 2009	Conseil de quartier
13 mai 2009	Bureau	4 juin 2009	Assemblée générale

Validation des dates de réunions.

III. Visite du quartier

Gérard LABORDERIE propose la date du **samedi 24 janvier 2009** pour réaliser la visite du quartier de Sainte PEZENNE. Il indique que cette visite a pour objectif de faire découvrir le quartier aux nouveaux conseillers de quartier, de présenter les réalisations des conseils précédents et de recenser ce qui pourra ou devra faire l'objet d'une action du nouveau conseil.

La proposition d'itinéraire est la suivante :

A pied en centre bourg puis en bus.

Circuit :

Circuit à pied :

Départ à 9H00 de la salle des fêtes ► Fontaine des Morts ► rue de la Grimpette ► escaliers ► sentiers ► Fontaine des Amourettes rénovée ► place H. Lambert ► Mairie de quartier.

Circuit en bus:

Départ de la place H. Lambert ► Chantemerle ► Grand Croix ► Déchetterie Vallon d'Arty ► chemin de Buffevent ► chemin de Champagne ► La Glaie ► Parc du Grand Feu ► Rue du Coteau Saint Hubert ► Rue de la Verrerie ► rue de Telouze (constructions en cours) ► rue de recouvrance ► rond-point Saint Hubert ► retour place H. Lambert via route de Coulonges, rue de l'Hometrou.

Visite et Verre de l'amitié à la Maison des associations, vers midi.

L'itinéraire reste à valider auprès des TAN, notamment par rapport aux exigences spatiales du bus.



Une conseillère de quartier fait remarquer qu'elle ne sera pas disponible pour ce créneau alors qu'elle est intéressée par la visite. Gérard LABORDERIE lui propose de faire une visite en lien avec le service « vie participative ». Maurice Vinck se propose d'y participer.

Chaque membre du conseil de quartier recevra une invitation avec un coupon réponse. Les inscriptions se feront à partir de ces coupons réponse, ou directement par mail.

IV. Organisation et mise en place des commissions

M.VINCK propose de mettre en place les commissions. Après avoir rappelé « les points à traiter » lors du dernier conseil de quartier, il présente les 4 commissions proposées par le bureau :

1. **Commission « Voirie, circulation et déplacements »**
2. **Commission « Environnement – Espaces verts »**
(sentiers, espaces publics, aires de jeux, agenda 21)
3. **Commission « Communication »**
(relations CQ / habitants / associations / mairie)
4. **Commission « Bâtiments, équipements et patrimoine »**

Après débat, les 4 commissions proposées sont créées et les membres s'inscrivent.

Voici, ci-dessous, la dénomination retenue pour chacune d'elle et les membres qui les composent

Commissions	Membres
<p><u>Commission n°1</u></p> <p>« Voirie, circulation, déplacements et urbanisation »</p> <p><u>Première réunion :</u> Mardi 13 janvier 2009 20h30 Mairie de quartier de Ste PEZENNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Christophe GERMAIN - Claude EVRARD - Christiane DUPEYRAT - Pierre FALLOT - Janine GACHIGNARD - Christine LESTABLE - Danielle GONZALES - Jean FROMENTIN - Monique LE GUENNEC - Michel GEOFFROY - Christian BROTHIER - Daniel LAFOIS - Jacques LARGEAU - Claude ROI - Sylvie MOREAU - Catherine MORIN

<p style="text-align: center;"><u>Commission n°2</u></p> <p style="text-align: center;">« Environnement – espaces verts » (sentiers, espaces publics, aires de jeux, agenda 21)</p> <p><u>Première réunion :</u> Jeudi 8 janvier 2009 20h30 Mairie de quartier de Ste PEZENNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Claude EVARD - Franck MOUSSERIN - Sylvie MOUSSET - Jean Michel AMIOT - Christine LESTABLE - Paul SAMOYAU - Patrick MARTIN - Hervé HERAUD
<p style="text-align: center;"><u>Commission n°3</u></p> <p style="text-align: center;">« Communication » (relations CQ / habitants / associations / mairie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jean Pierre GERVAIS - Jean Louis GAY - Jean-Pierre POUSSADE - Patrick BRAUD - Maurice VINCK
<p style="text-align: center;"><u>Commission n°4</u></p> <p style="text-align: center;">« Bâtiments, équipements patrimoine et urbanisme »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Patrick BAUDIN - Pierre FALLOT - Jean Michel AMIOT - Jean-Marie MACAIRE - Sylvie MOREAU - Laurent BERENGER

Il faut rappeler que chaque commission comprend, au sein de ses membres, au moins deux membres du bureau. Cette condition permettra de réussir au mieux les interactions entre conseil de quartier – commissions – bureau.

M.TAPIN rappelle qu'il n'existe pas de « cloisons » entre les commissions.

Gérard LABORDERIE présente le rôle du service « vie participative ». Chaque commission est autonome dans sa gestion. Les réservations de salle, les dates de réunions, les comptes rendu sont réalisés directement par les membres de la commission, en toute autonomie vis-à-vis du service « vie participative ». Toutefois, il peut lui être fait appel pour tous besoins d'information, dossiers, plans...etc

Delphine LEBON précise que les réunions de commissions peuvent avoir lieu à la mairie de quartier, mais également à la salle du presbytère (le lundi et le jeudi).

Débat entre les conseillers de quartier sur un point : ouverture des commissions ou non au public ? Sur ce point, plusieurs arguments « pour » ou « contre » ont été donnés. Au final, la démarche acceptée est la suivante. Dans un premier temps, la personne intéressée peut demander son intégration au conseil de quartier. Elle peut ensuite participer aux différents travaux des commissions.

Bien sûr, si les commissions ont, à un moment donné, un besoin lié à des compétences externes, il peut y avoir interaction entre commission et personnes externes au conseil de quartier (personnes ciblées).

V. Temps de travail de chaque commission

Chaque commission se réunit séparément et détermine ses priorités de travail.

Etat des questions, définition des priorités, manière de fonctionner, nomination du rapporteur (membre du bureau souhaitable), animateur, référent ? ...

VI. Bref rapport des commissions

La commission n°1 « Voirie, circulation, déplacements et urbanisation »

Point de départ : les problèmes de circulations et le rapport du 18-11-08

La commission demande au service « vie participative » de lui fournir 2 exemplaires supplémentaires de ce rapport.

La commission se propose d'étudier précisément les propositions de ce rapport et d'effectuer des remarques : améliorations, scénarios supplémentaires...

M.TAPIN précise que deux membres de la commission pourront être présents lors des réunions du groupe de travail CAN sur la question. Cette proposition est une réelle nouveauté vis à vis de la communauté d'agglomération niortaise.

La commission n°2 « Environnement – Espaces verts » (sentiers, espaces publics, aires de jeux, agenda 21)

Les pistes de travail :

- bassin d'orage du Grand Feu
- rue de Coquelone – bassin des Pêcheurs
- rue des Sports
- ...

La commission n°3 « Communication » (relations CQ / habitants / associations / mairie)

Les pistes de travail :

- Accueil de la nouvelle population de Ste PEZENNE (souci de proximité, visite du quartier...)
- Rencontre avec le directeur de la maison de quartier (Maison pour tous)
- ...

La commission n°4 « Bâtiments, équipements, patrimoine et urbanisme »

Les pistes de travail :

- Diagnostic du bâti de Ste PEZENNE ayant déjà fait l'objet de projets via le conseil de quartier et le service « vie participative ».

A ce titre, la commission demande à Gérard LABORDERIE de lui fournir « le tableau de bord » des dernières années.

- Différents points à aborder : château de Chantemerle, Genève occasions, ancien bowling, IMP de la rue du Coteau St Hubert... L'objectif est de réaliser un inventaire des possibilités de projets.
- Urbanisme : situation du PLU ?
- Telouze : nombre précis de logements ?
- Interrogation sur les équipements sportifs – lien avec la CAN – quelle marge de manœuvre ?
- ...

VII. Questions et informations diverses d'actualités

➤ Contournement Nord

M.TAPIN prend la parole pour faire le point, notamment suite à la réunion du Conseil de communauté de la CAN. Premier point, le fuseau permettant de contenir le tracé de la voie sera réservé sur le SCOT et les communes concernées devront l'inscrire dans leur PLU; l'objectif visé étant d'interdire toute urbanisation qui viendrait empêcher la construction future de la voie.

Il précise que le coût estimé de ce projet est de 150 millions d'euros, un budget très lourd pour la CAN et que sur ce projet, les autres entités publiques (Etat, région, département) se désengagent.

Pour sa part, la mairie de Niort souhaite examiner dans le moyen terme, toutes les solutions alternatives. M.TAPIN rappelle qu'il ne faut pas garder uniquement ce projet en tête, au risque de s'empêcher de trouver d'autres solutions concertées, entre-temps.

➤ Salle Robert GOUTEFANGEA

Gérard LABORDERIE indique que la demande du précédent conseil de quartier a été validée par le Conseil municipal lors de sa séance du 21/12/08. Elle consistait à attribuer son nom à l'une des salles de la Maison des associations (ancienne école Jacques Prévert dont il fut le Directeur)

La proposition de la commission de dénomination des voies et espaces publics:

« Salle GOUTEFANGEA - 1922 - 2005 - Membre du Comité d'Animation Pexinois »

a été jugée réductrice compte tenu de ses activités et de son action sur le quartier (Directeur d'école, membre du CAP et du Conseil de quartier)

La proposition validée par le conseil est la suivante :

**« Salle Robert GOUTEFANGEA - 1922 - 2005
Ancien Directeur de l'école Jacques Prévert
Membre du Comité d'Animation Pexinois et du Conseil de quartier »**

La fabrication de la plaque va être demandée. Son installation donnera lieu à une petite cérémonie.

➤ Le point sur les dossiers

Comme il est signalé en début de compte rendu, cette partie de la réunion a fait l'objet d'une nouveauté. En effet, les projets ont été présentés directement via la présentation avec vidéo projecteur et non plus par tableau de bord.

- Fontaine des amourettes :

Financement du conseil de quartier 2007 = 30 000€

Rénovation complète de ce site important du patrimoine de Ste PEZENNE

- Parc du grand feu :

Financement du conseil de quartier pour la 1^{ère} phase (aire de jeu) = 40 000€

La première phase de cet aménagement comprend des espaces de jeux destinés aux enfants, des espaces de repos (bancs, tables...), des espaces de jeux pour les adultes (jeux de boules, promenade).

Participation financière à la deuxième phase des travaux

(Profilage du bassin d'orage + ponton) = 50 000€.

Travaux en 2009.

- Mairie de quartier :

Financement du conseil de quartier 2008 = 60 000€

Rénovation de la mairie de quartier (remplacement des fenêtres + rénovation des locaux).

- Bâtiment rue du moulin d'Âne :

Financement du conseil de quartier 2008 = 31 000€

Rénovation du bâtiment situé au coin de la place de la résistance.

- Aménagement rue du Coteau St Hubert :

Financement du conseil de quartier 2007 = 35 000€

Aménagement de sécurité devant le lycée Thomas Jean Main.

Les barrières seront posées dans les semaines qui viennent.

- Place Henri Lambert :

Dossier à relancer.

Aménagement de la cour de la maison des associations et de la place Henri Lambert.

- Rue de la Grimpette :

Financement du conseil de quartier 2008 = 50 000€

Des difficultés techniques de mise en oeuvre de l'enrobé végétale doivent être solutionnées. En effet, la forte pente du site ne permet pas le cylindrage de l'enrobé.

Les services étudient la question en lien avec l'entreprise.

Un bref rappel est fait par rapport au site de la ville de Niort : www.vivre-a-niort.com.

Il existe un onglet « Quartiers » consultable dès la page d'accueil. A partir de ce lien, chaque niortais peut accéder à différentes informations sur son quartier : compte-rendu des conseils de quartier (+ archivage), travaux de voirie, calendrier des conseils...

Fin du conseil de quartier vers 23h00 avec les vœux de fin d'année.